

ASSEMBLEE NATIONALE3 octobre 2005

DROIT COMMUNAUTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 2278)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 32

présenté par
le Gouvernement-----
ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'annulation par l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes du 13 juillet 2005 de la décision-cadre 2003/80/JAI du Conseil, du 27 janvier 2003, relative à la protection de l'environnement par le droit pénal, rend sans objet la transposition de ce texte.